

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010273 – AMR 23/039/01

Informations complémentaires sur l'AU 85/01 (AMR 23/042/01 du 5 avril 2001)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / « DISPARITION » PRÉSUMÉE

COLOMBIE Jhon Fredy Restrepo Arango, homme d'affaires

Londres, le 24 avril 2001

Jhon Fredy Restrepo Arango a été libéré le 18 avril 2001 par ses ravisseurs, des paramilitaires, semble-t-il. On était sans nouvelles de cet homme d'affaires depuis le 28 mars 2001, date à laquelle il avait quitté son hôtel, à Bucaramanga, capitale du département de Santander, dans le nord-est de la Colombie.

Un membre de la famille de Jhon Fredy Restrepo Arango s'est déclaré convaincu que l'Action urgente lancée en faveur de cet homme avait contribué à sa libération : « *Je voudrais avant tout vous remercier, vous, les membres d'Amnesty International, et l'organisation tout entière, pour les efforts que vous avez déployés, qui ont joué un rôle décisif. Je tiens à vous encourager à mener de telles actions, qui ne semblent peut-être pas efficaces au début, mais finissent par porter leurs fruits.* »

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes.

Un grand merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur de cet homme.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org